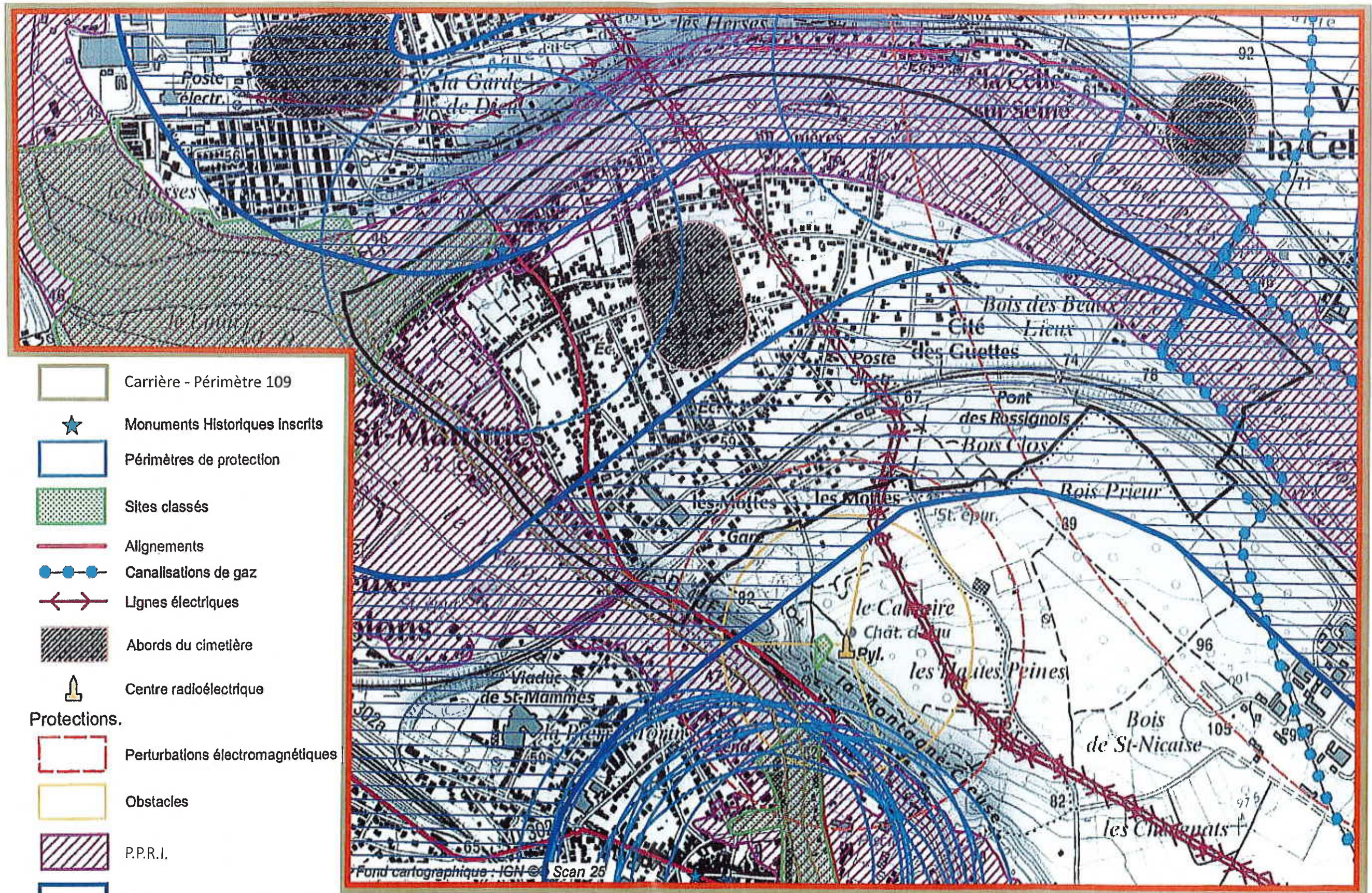




# COMMUNE DE SAINT-MAMMÈS

## Servitudes d'utilité publique



- Carrière - Périmètre 109
- Monuments Historiques Inscrits
- Périmètres de protection
- Sites classés
- Alignements
- Canalisations de gaz
- Lignes électriques
- Abords du cimetière
- Centre radioélectrique
- Protections.**
- Perturbations électromagnétiques
- Obstacles
- P.P.R.I.
- Nuisance sonore - ligne SNCF
- Sismicité très faible

Limite du territoire de Saint-Mammès

N°2019-19  
Vu pour être annexé à notre délibération  
en date du 4 juillet 2019  
Le Maire, Yves BRUMENT

